

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 juillet 2026

Réaction de Pixmania Group à l'article du Figaro relatif à la fermeture de Rakuten France

Déclaration de Jean-Émile Rosenblum, CEO de Pixmania Group

Nous prenons connaissance avec stupeur des déclarations de la direction de Rakuten France faites dans le Figaro aujourd'hui, 16 juillet 2026, annonçant et commentant la fermeture définitive de sa place de marché, et souhaitons, en réponse, rétablir un certain nombre d'affirmations inexactes.

Sur la conformité de notre offre aux critères annoncés

Selon Le Figaro, la direction de Rakuten France explique : « Chaque offre reçue a été rigoureusement évaluée à l'aune de trois critères prioritaires : la préservation du plus grand nombre de postes possible, les conditions financières de l'offre et la capacité du plan de reprise à assurer la pérennité de l'activité à long terme, explique la direction de Rakuten France. Aucune des offres reçues ne remplissait ces trois critères. »

Nous contestons fermement cette version. Au contraire, notre candidature répondait pleinement aux trois critères annoncés : sérieux du projet industriel, garanties sur la continuité des emplois repris, et solidité de notre proposition financière.

Ce revirement soudain, non expliqué, nous interroge légitimement sur la sincérité du processus mené par Rakuten.

Sur l'absence de dialogue avec les instances représentatives

Selon le Figaro, le CSE aurait rendu un avis négatif sur notre proposition.

Cependant, nous n'avons à aucun moment eu accès au CSE de Rakuten France, ni pu présenter directement notre offre aux équipes concernées.

Nous ne comprenons pas comment la direction de Rakuten pense que le CSE a pu rendre une décision éclairée sans qu'elle lui permette d'entendre Pixmania sur son projet et les moyens que nous allions mettre en œuvre, qui auraient permis de sauver plusieurs dizaines d'emplois.

De nouveau, contrairement à l'affirmation de la direction de Rakuten selon laquelle "la priorité était clairement donnée à une cession de l'activité", cette absence de dialogue avec les premiers intéressés, à savoir les salariés, laisse craindre que notre candidature n'ait constitué qu'un passage obligé au regard

PIXMANIA GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.204.376 euros
Siège social : 22 rue Curnonsky – 75017 PARIS
910 199 835 PARIS

des exigences de la loi Florange, face à une direction internationale déjà décidée sur le sort de ses équipes françaises.

Sur notre capacité à porter ce projet

Contrairement à ce que l'issue de ce dossier pourrait laisser penser, Pixmania dispose d'un track record solide : en quatre ans, nous avons recréé 230 emplois en France, portés par des actionnaires reconnus et des partenaires stratégiques français, tels que Mirakl. Nous sommes par ailleurs membres du French Tech 120 pour la deuxième année consécutive, une reconnaissance qui atteste de la solidité et de la crédibilité de notre projet industriel. Notre offre n'était ni improvisée, ni opportuniste et financièrement soutenue par nos actionnaires de référence dont Xavier Niel, MACSF, Breega, Stéphane Levy (Cosmo 5).

Sur les conséquences pour l'écosystème français

Nous sommes extrêmement déçus, au nom de la French Tech, de ne pas avoir pu préserver les emplois directs et indirects, l'écosystème de plus de 2 500 vendeurs, et les plus de 400 millions d'euros de volume d'affaires générés par cette activité. Cette décision reste à ce jour incompréhensible pour nous, et nous la déplorons profondément.

Notre appel

Nous demandons à nos représentants politiques de se saisir de ce dossier et de le soutenir, dans l'intérêt de l'économie française, en veillant à ce que toute la lumière soit faite de manière transparente et juste, afin que les salariés de Rakuten France puissent se déterminer sur leur avenir en toute connaissance de cause.

Pixmania Group

Contact presse : press@pixmania.com